



LA NATURE ET LA BIODIVERSITÉ

La fréquentation des espaces naturels : focus sur l'escalade en milieu naturel

Avec 30 000 voies répertoriées et 300 circuits balisés, l'Île-de-France compte parmi les sites majeurs d'escalade en milieu naturel. Les blocs de grès franciliens sont situés dans le sud de la région : en Seine-et-Marne (195 circuits), dans l'Essonne (86 circuits) et les Yvelines (10 circuits). Une bonne partie se concentre dans le massif de Fontainebleau, qui constitue le premier ensemble mondial de blocs d'escalade, tant par sa fréquentation que par la qualité de ses voies et la variété de leur niveau de difficulté.

Une fréquentation en forte croissance

La fréquentation, évaluée à plusieurs dizaines de milliers de grimpeurs, n'a cessé d'augmenter au cours des deux dernières décennies, notamment grâce à l'édition de guides et à la création de sites Internet dédiés aux blocs de grès de Fontainebleau. Selon l'enquête annuelle sur les pratiques sportives des Franciliens, près de 100 000 Franciliens de 15 ans et plus s'adonnent à l'escalade, dont près de 40 % en dehors de tout encadrement. Les grimpeurs franciliens sont aussi nombreux à pratiquer en milieu naturel qu'à l'intérieur d'une installation sportive. En Seine-et-Marne, la pratique de l'escalade sur site naturel représente un volume de 900 000 demi-journées par an. Des enquêtes sur le terrain ont montré que la part des étrangers était de plus en plus importante.



Escalade dans la zone de Fontainebleau
© A. Rouadec / Flickr CC

Cette fréquentation des sites ouverts au grand public a des retombées économiques sur le territoire, en termes de consommation de services touristiques et d'emplois.

Des sites victimes de leur succès

La forte fréquentation des sites nécessite un entretien important et pose la question de leur préservation. D'autant que les grimpeurs ne sont pas les seuls usagers de la forêt (cyclistes, marcheurs, cavaliers, utilisateurs de véhicules motorisés...). Des problèmes tels que le patinage de la roche, la souillure par les détritiques, l'abus d'usage de la magnésie et surtout l'érosion des sols ont été mis en évidence. Outre la fédération délégataire (Fédération française de montagne et d'escalade – (FFME), de nombreux acteurs veillent à l'entretien des sites d'escalade. La plupart d'entre eux sont affiliés au Comité de défense des sites et rochers d'escalade (Cosiroc). Le Cosiroc et la FFME coopèrent pour l'entretien des sites, en lien avec l'ONF, gestionnaire des forêts publiques (80 % des sites naturels d'escalade franciliens sont en forêt domaniale). Les moyens sont insuffisants face à la forte fréquentation, et les opérations d'entretien, de nettoyage et de sensibilisation sont principalement réalisées par des bénévoles.

Source : « L'Île-de-France, site majeur d'escalade en milieu naturel », Les Dossiers de l'IRDS, avril 2013, n° 22.